

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 25

Séance du 08 avril 2026

Sous la présidence de M. le Maire, Stéphane SGRIST

Présents :

M. Christophe ELSAESSER, Mme Christine GILL, M. Denis WACHBAR, Mme Marie-Christine LEGRAND, M. Jonathan WEBER, Mme Sophie OTTENWAELDER-BRIAIS, M. Fabrice GALLIOT, Adjoints au Maire
Mme SYLVESTRE Marie-Antoinette, M. BARTH Jean-Paul, Mme BEZIER Anne, M. DEYBER Marc, Mme GUTHAPFEL Nadine, M. GOETTELMANN Michel, M. DREISZKER Manuel, Mme ABDELNEBI Linda, Mme CRISTIANI Manuela, Mme DUSSOURD Sabrina, M. JEUDY Raphaël, Mme HUART Justine, M. TORTOSA Antoine, M. BECK Laurent, Mme DEMAY Sandrine, Mme SADOWNICZYK Bénédicte, M. SCHMITT Damien, Conseillers municipaux

Absences excusées :

Mme CARL-DORIDANT Anne-Catherine donne pouvoir à Bénédicte SADOWNICZYK
Mme MARTORANA Flavie

6. Budget – Finances – Développement économique – Elections – Personnel administratif – Baux agricoles et viticoles – Sécurité

RAPPORTEUR : M. Christophe ELSAESSER

6.1. Appel à projet ACTEE Chêne 6

DELIBERATION D20260408/25

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR) est porteuse du Programme CEE ACTEE +, référencé PRO-INNO-66. Ce programme, apporte un financement, via des appels à projets, aux collectivités lauréates pour déployer un réseau d'économies de flux, accompagner la réalisation d'études technico-économiques, le financement de la maîtrise d'œuvre, ainsi que l'achat d'équipements de suivi de travaux de rénovation énergétique.

Le Programme ACTEE + vise à aider les collectivités à mutualiser leurs actions, à agir à long terme et ainsi à planifier les travaux de rénovation énergétique tout en réduisant leurs factures d'énergie. Le déploiement de ce programme dans tout le territoire national repose sur une implication forte des collectivités territoriales volontaires

Considérant que la coopération entre les territoires était vivement encouragée dans le cadre de l'Appel à Projet ACTEE+ Chêne Saison 6, les communes de Jungholtz, Châtenois, Muespach, Werentzhouse, la communauté de communes Centre Haut-Rhin et le syndicat mixte Territoire d'Énergie Alsace ont déposé une candidature commune, portée par Territoire d'Énergie Alsace, coordinateur du groupement.

Le 26/02/2026 le dossier de candidature a été retenu par le Jury du Programme ACTEE pour la mise en œuvre des actions décrites dans la candidature. Les membres du groupement pourront donc bénéficier d'un accompagnement méthodologique et de financements pour mettre en œuvre des actions en matière d'efficacité énergétique validées par le Jury de l'AAP ACTEE+ Chêne Saison 6.

Les dépenses éligibles sont de différentes natures :

- Poste d'économiseur de flux,
- Acquisition d'outils de mesure et suivi des consommations énergétiques,
- Etudes techniques,
- Missions de maîtrise d'œuvre,
- Prestations d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et sensibilisation

Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de réduction des consommations d'énergie en application des exigences imposées par le décret tertiaire.

Les dépenses et aides prévisionnelles retenues dans la candidature sont les suivantes :

Lot 3 – Etudes Énergétiques	Total	Coordinateur - TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE	Membre - COMMUNE DE CHATENOIS	Membre - COMMUNE DE JUNGHOLTZ	Membre - COMMUNE DE MUESPACH	Membre - COMMUNE DE WERENTZHO USE
Nombre d'études	3	0	0	1	1	1
Coût global (€ HT)	78045,00 €	-	-	4 500,00 €	650,00 €	9 237,00 €
Aide sollicitée (€ HT)	31218,00 €	-	-	3 600,00 €	422,50 €	6 004,00 €
Lot 4 - Maîtrise d'Oeuvre	Total	Coordinateur - TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE	Membre - COMMUNE DE CHATENOIS	Membre - COMMUNE DE JUNGHOLTZ	Membre - COMMUNE DE MUESPACH	Membre - COMMUNE DE WERENTZHO USE
Coût global (€ HT)	197 000,00 €	-	197 000,00 €	-	-	-
Aide sollicitée (€ HT)	30 000,00 €	-	30 000,00 €	-	-	-
Lot 5 - AMO & API	Total	Coordinateur - TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE	Membre - COMMUNE DE CHATENOIS	Membre - COMMUNE DE JUNGHOLTZ	Membre - COMMUNE DE MUESPACH	Membre - COMMUNE DE WERENTZHO USE
Nombre	3.00	1	1	0	1	0
Coût global (€ HT)	113 323,14 €	36 000 €	9 650,00 €	-	67 673,14€	-
Aide sollicitée (€ HT)	66 812,54 €	18 000 €	4 825,00 €	-	43 987,54 €	-

A la suite de la sélection par le Jury de la candidature du groupement ACTEE porté par Territoire d'Énergie Alsace coordinateur, et dont la ville de Châtenois est membre à part entière, une convention de partenariat relative à la mise en œuvre du projet lauréat sera conclue entre la FNCCR et l'ensemble des collectivités membres du groupement.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi du 18 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,

Vu l'arrêté du 10 mars 2019 portant validation du programme ACTEE,
Vu le décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire,

Entendu le présent exposé,

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

VALIDE la mise en œuvre du dossier de candidature retenu par le jury ACTEE pour l'AAP ACTEE+ Chêne Saison 6,

VALIDE le montage et le fonctionnement du groupement porté par Territoire d'Énergie Alsace,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces ou documents afférents à la présente délibération.

AUTORISE le Maire ou son représentant à engager les dépenses liées aux actions portées par les membres du groupement dans le cadre de la candidature à l'AAP ACTEE+ Chêne Saison 6 et retenue par le Jury ACTEE.

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 10 avril 2026

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Stéphane SIGRIST
Le Maire,

M. Jean-Paul BARTH
Le secrétaire de séance,



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Jean-Paul Barth', written in a cursive style.